

A CONSERVER

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à contacter la CRIIRAD

Par courrier : 471 avenue V. Hugo 26000 Valence # Par fax : 04 75 81 26 48
Par courriel à contact@criirad.org # En téléphonant au 04 75 41 82 50 (Jean-Marie Collin)

Les prochaines interventions sur le dossier des aliments :

www.criirad.org

- Samedi 26 février à 18h, salon *Primevère* (Lyon) : conférence (+ stand et atelier)
- Mars 2005 : intervention à **Bruxelles** (audience avec les responsables du dossier au Parlement européen, à la Commission, remise des pétitions et conférence de presse)
- 1^{er} et 2 avril : colloque « *contaminations radioactives et protection des populations* », à **Lyon** (Charbonnières)
- 25-28 avril 2005 : intervention auprès du Comité du Codex alimentarius à **Rotterdam** (Pays-Bas).

A RENVOYER à la CRIIRAD

Par courrier : 471 avenue V. Hugo 26000 Valence # Par fax : 04 75 81 26 48

Par courriel à contact@criirad.org

Dénomination de l'organisme :

.

Coordonnées du responsable à contacter

Tél. E-mail

- Nous ne sommes PAS intéressés / concernés par ce dossier.** Merci de ne PLUS envoyer d'infos.
- Nous signons la PETITION pour des aliments non contaminés** (version professionnels aliments) :
O **en ligne** sur le site CRIIRAD ; O **sur papier** (cf. document ci-joint) à renvoyer à la CRIIRAD.
- Nous souhaitons **participer à la mobilisation** contre les projets de banalisation de la contamination dans les aliments et l'environnement, **figurer sur la liste des ORGANISMES PARTENAIRES DE LA CRIIRAD et être tenus INFORMES** de l'avancée du dossier.
- Nous souhaitons DIFFUSER L'INFORMATION** à nos clients, lecteurs... et pour cela :
 - recevoir un texte d'environ mots (ou caractères hors espaces).
Notre date limite pour recevoir les documents est la suivante :
 - utiliser l'un des textes CRIIRAD disponibles sur le site: www.criirad.org (*dossiers 2005 : « menaces radioactives sur nos aliments »*).
- Nous souhaitons DIFFUSER LA PETITION** à nos clients, lecteurs, contacts... et pour cela :
 - recevoir** **exemplaires** de la pétition (version destinée aux personnes physiques).
 - Ne rien recevoir, **nous procéderons nous-même à la reprographie** de la pétition à partir de la maquette papier (couleur jaune clair) ou de la maquette en ligne sur le site de la CRIIRAD.
 - Nous souhaitons **établir un lien** entre notre site Internet et la page CRIIRAD permettant de signer en ligne la pétition.
- Nous souhaitons SOUTENIR FINANCIEREMENT la campagne :**
 - En versant 4 euros à la CRIIRAD en couverture des frais de gestion et d'envoi de la documentation
 - En versant un don de euros *Rappel : les entreprises peuvent déduire de leur résultat imposable 66% du montant de leurs dons dans la limite de 5% de leur chiffre d'affaires hors taxes. Les particuliers peuvent déduire 66% des sommes versées à concurrence de 20% de leur revenu imposable.*
O par chèque ou O virement sur le compte BFCC Valence 42559-00013-21025846604-41

TOUTES LES CONTRIBUTIONS SONT LES BIENVENUES !

Nous recherchons, par exemple, des bénévoles pour la traduction des documents dans le maximum de langues (et notamment en espéranto, russe, arabe, portugais, grec, hollandais, suédois, norvégien et japonais)